



Déclaration Liminaire Force Ouvrière

CTR TERRE du 6 avril 2016

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous voici à nouveau réunis, suffisamment tôt dans l'année pour avoir largement le temps de programmer un second CTR dont le menu sera, vraisemblablement, plus copieux que celui de la présente séance. A l'heure où nous ne cessons de parler d'économie, nous n'osons imaginer que l'objectif de ne faire le CTR que sur une seule demi-journée soit d'économiser un déjeuner qui était, somme toute, un moment de convivialité, de détente et d'échanges pour tous les participants.

Comme d'habitude, les dossiers tels que les recrutements et embauches, l'avancement, les REO et autres RIFSEEP sont encore et toujours d'actualité et vous ne manquerez pas de nous en faire un point de situation.

Un autre point à l'ordre du jour attire notre attention.

Conformément à ce qui vous a été demandé par le cabinet via la DRH-MD, vous avez travaillé, comme d'autres grands employeurs, sur une future instruction relative à la méthodologie des opérations de maintenance sur le matériel amianté.

Parallèlement, la CCP qui s'est tenue le 10 mars dernier, a travaillé sur le « guide amiante dans le domaine immobilier » de notre ministère. La marine a un projet bien avancé et l'Armée de l'air progresse également sur le dossier.

Pour Force Ouvrière, s'il est vrai qu'on trouve toujours plus de matière à réflexion dans plusieurs têtes que dans une seule, nous ne pouvons qu'être surpris de la manière dont s'organise la nouvelle politique amiante dans notre ministère.

Alors que les statistiques, les moins pessimistes, prévoient dans le futur plusieurs milliers d'agents qui décèderont, année après année de ce fléau, nous nous interrogeons sur cette démarche individuelle de chaque employeur pour écrire une instruction propre à son environnement.

Pour Force Ouvrière, ce dossier nécessite une prise en compte globale de tous les acteurs mais aussi de tous les risques et de toutes les contraintes dans un texte unique et commun à tous les employeurs de notre ministère. Vous serez sans doute en mesure de nous en dire d'avantage notamment sur la suite que notre administration et vous-même donnerez à ce dossier.

Le Secrétaire Général pour l'Administration s'est d'ailleurs engagé à suivre personnellement les travaux en cours et le visa de la DGT sera le seul et unique garant de la légalité des différentes instructions. Nous attendons donc avec impatience votre présentation.

Force Ouvrière aurait également souhaité que vous abordiez dans un chapitre particulier l'enquête diligentée par l'EMA sur la sécurité et l'organisation de la protection des biens et des personnes dans nos organismes suite aux incidents survenus à Miramas entre autres.

En tant que représentants de la composante civile de l'Armée de Terre, il nous semblait normal que vous nous présentiez tout au moins le déroulement et les axes de travail si vous ne pouviez nous en fournir les conclusions. Celles-ci semble-t-il démontrent, s'il le fallait encore, les nombreuses défaillances et difficultés que nous dénonçons depuis très longtemps et qui ne surprennent d'ailleurs plus personnes. Nous aimerions en débattre dans le chapitre « questions diverses ».

Un autre dossier, nouveau celui-ci, même si périodiquement le sujet donne lieu à des vues pas toujours partagées, c'est le dossier « ACCULTURATION ».

Nous allons nous permettre de nous étendre un peu sur ce sujet.

La recherche étymologique nous a donné une première idée de ce que pouvait être les raisons de la mise en place d'un groupe de travail, voire de la réalisation d'une plaquette ou fascicule ou tout autre moyen de propagande.

Ce terme est apparu vers la fin du 19^e siècle pour désigner les transformations des modes de vie et de pensée des IMMIGRANTS au contact de la Bonne Société Américaine.

Il va sans dire que les personnels civils n'ont pas, à ce jour, le sentiment de pénétrer ni à SANGATTE, ni même à CALAIS lorsqu'ils franchissent les portes de nos organismes.

Bien évidemment, nous ne vous ferons pas l'affront de vous prêter une quelconque volonté de faire rentrer les personnels civils dans un moule, voire de

les lobotomiser afin d'en faire de vrais partenaires, mais quand même, nous nous interrogeons sur l'autre approche de l'acculturation qui désigne un processus d'adaptation d'un individu ou d'un groupe, venant d'ailleurs, à une culture locale entraînant l'abandon partiel ou totale des éléments de sa propre culture. Et là, l'inquiétude nous envahit.

Nous avons connu la période dite de « civilianisation », au cours de laquelle nous avons perdu près de 50% de nos effectifs, nous avons connu la période d'intégration, au cours de laquelle nous avons perdu des postes de responsabilités et des fonctions et aujourd'hui on nous entraîne sur le terrain encore plus dangereux de l'abandon ou de la transformation de notre culture. A la réflexion, force est de constater que les migrations sont bien plus du fait de la composante militaire que civile et que majoritairement, hormis les conséquences des fermetures d'établissement, qui sont trop nombreuses, ce sont bien les militaires qui passent et les civils qui restent. Donc, se pose la question de la forme d'acculturation que vous comptez mettre en œuvre.

L'acculturation, au fil du temps a pris plusieurs formes, allant de la colonisation à la culture nationale en passant par l'esclavage. Quelle forme prendra-t-elle dans notre ministère et plus précisément à l'armée de terre ???

Je rappellerai simplement que les premiers décrets régissant les ouvriers de l'Etat entre autres ont pris effet le 26 février 1897 et que les premiers ouvriers de l'Etat étaient des femmes, lingères dans la Royale dès 1836. Il aura donc fallu près de 2 siècles pour essayer d'inventer un moyen de coexister et de se connaître pour tenter de mieux vivre ensemble. Vous comprendrez notre étonnement et notre prudence sur le sujet.

Nous n'osons imaginer que le but de cette « étude » serait de trouver des niveaux d'équivalence comme il en fut proposé lors du dernier CSFM pour certains grades de sous-officiers subalternes assimilés à des agents de catégorie B.

L'acculturation devrait au quotidien faire partie du simple savoir-vivre voire savoir-être. Répondre à un bonjour, respecter les agents, reconnaître tout simplement leur existence et leurs compétences, les positionner sur les fonctions qui devraient être les leurs.

La composante civile a toujours su montrer son attachement à notre ministère et si, dans certains établissements, les activités de cohésion sont boudées par les civils, il est temps que ces mouvements d'humeurs soient identifiés comme le seul résultat d'un malaise au quotidien.

Pour Force Ouvrière c'est bien au chef d'organisme de montrer l'exemple et d'encourager ses subordonnées à accepter les différences et à respecter les agents civils. Je ne peux m'empêcher de me remémorer et de vous livrer un échange verbal avec un ancien chef de corps du 152° RI de Colmar, dont je tairais le nom à deux particules qui m'avais dit très clairement lors d'une audience, que les postes civils de son régiment, 18 au total à l'époque, devraient être selon lui, transformés en poste de respiration pour les militaires, les civils n'étant d'aucune utilité dans son dispositif..... Acculturation quand tu nous tiens...

Mais nous aurions toutes et tous autour de cette table des anecdotes de ce genre à raconter. Permettez-moi tout de même, sans vouloir offenser personne, de m'interroger sur la nécessité d'une telle étude alors qu'il nous semble qu'il y a bien d'autres sujets qui préoccupent les civils à l'Armée de Terre. Nous n'osons imaginer que ce pourrait être l'arbre qui cacherait la future forêt.

Est-ce finalement au nom de l'acculturation que dans les REO vous « fongibilisez », terme barbare j'en conviens, les composantes sur les postes civils, administratifs et techniques pour les transformer en postes indifférenciés civils-militaires ? Est-ce au nom de l'acculturation qu'obstinément on refuse de reconnaître qu'un ouvrier de l'Etat chef d'équipe puisse être identifié en niveau de responsabilité 2 alors même qu'il doit être encadrant pour être nommé ? Est-ce également au nom de l'acculturation que l'on refuse aussi de positionner des ouvriers Hors catégories et des Techniciens à Statut Ouvrier sur des postes de responsabilité de niveau 2 alors que cette assimilation relève du domaine statutaire ? Est-ce au nom de l'acculturation que bon nombre de militaires ne se voient pas être placé sous la responsabilité d'un civil et que régulièrement on constate, y compris chez les cadres A des positionnements hiérarchiques défiant toute logique de compétences et de niveau. Est-ce enfin au nom de cette acculturation que le CEMAT actuel, contrairement à ces prédécesseurs n'a jamais daigné nous faire l'honneur de sa présence, ne serait-ce que brièvement, dans cette instance qui représente une des composantes placées sous son autorité ??

Le seul constat que nous faisons en compulsant les documents présentés à ce CTR c'est que même au travers des photos qui « agrémentent » la présentation aucun cliché représentant un agent civil n'est visible, pas même dans le dossier « acculturation ». Et on voudrait nous faire croire que nous faisons partie intégrante de votre institution ???

Eh oui, monsieur le président, ce sont ces petites marques de reconnaissances ou d'attention qui font ou ne font pas l'acculturation au quotidien. Ce sont ces « détails » qui montrent l'intérêt et le degré d'acceptation du commandement à ses personnels civils et cela ne se mesure pas au travers d'un groupe de travail mais bien dans la vie de nos organismes tout au long de l'année.

Il nous semble enfin important de préciser, pour clore cette déclaration, que Force Ouvrière redoublera de vigilance quant à l'approche que vous ferez de cette « étude » et ne cautionnera aucune démarche qui pourrait mettre en péril l'existence identitaire des personnels civils dans nos établissements. Le dialogue social et la représentativité syndicale resteront bien, pour Force Ouvrière, les seuls et uniques garants des droits et des intérêts des agents civils et toutes les études imaginables ne pourront remplacer le bon sens commun et le respect d'autrui.

On pourra peut-être nous reprocher, une fois encore, de n'avoir rien compris ou de faire preuve d'une rigidité mal venue mais peut-être eu-t-il été tout simplement plus judicieux de choisir un autre terme, mais la fameuse « intégration » n'a sans doute pas encore été finalisé.

Merci de votre attention

Paris le 6 avril 2016